

## Rapport de la réunion du NDR du 20/9/2016

Début de la réunion : 19 h

Présents : Patrick Flament , Jaime Andreu, Alain Delsemme, Marcel Bogaers, Frank Van den Bosch, Luc Verheye

Invité : Johnny Jacobs (instructeur FIBA)

Points discutés :

1. Membres NDR et responsabilités

PF présente la répartition des mandats. La délégation VBL ne consent pas à cette répartition et revendique la désignation des arbitres et principalement celles des commissaires tenant compte de plusieurs plaintes de la part des clubs flamands concernant les coûts élevés des saisons précédentes. AD n'a pas de problème, mais PF mentionne que AD a déjà commencé à désigner depuis le début de la saison (le 1.08) et qu'il a une grande expertise avec ce travail difficile.

Le différend est maintenu.

Par voie de consensus la délégation VBL propose qu'à partir de la saison 2017-2018 une redistribution des responsabilités soit faite étant donné que le NCR est maintenant un membre de l'AWBB. Il est répondu que ceci est négociable.

Afin de poursuivre la réunion d'une façon constructive la délégation VBL laisse ce point momentanément ouvert.

La délégation VBL demande à PF qui est NCR quelle est la situation concernant la convention. Il est convenu qu'elle sera soumise avant le 1.10.

2. Présentation de JA concernant le coaching des évaluateurs.

3. La date de la réunion avec les évaluateurs est discutée.

4. JJ présente un plan d'actions pour les jeunes arbitres prometteurs.

FVDB présente une alternative. Ceci est discuté.

JJ et MB feront une proposition de date pour une réunion avec les jeunes arbitres désignés.

5. Arbitrage à 3 en TDM1 à partir de la saison 17-18.

Les clubs soulèvent des questions quant à la faisabilité financière. Ce point est discuté. Une analyse des avantages et inconvénients est faite.

Afin de préparer nos arbitres à de futures tâches au niveau supérieur tous les membres estiment que l'arbitrage à 3 est nécessaire.

6. La liste des évaluateurs est parcourue.

7. FVDB explique le nouveau formulaire et la façon de l'utiliser.

8. AD n'est pas d'accord avec la proposition et souhaite que les points soient visibles pour l'évaluateur. Après vote la modification est adoptée à la majorité.

La fourchette des points sera comprise entre 50 et 100%.

FVDB fait le nécessaire

Le rapport doit être envoyé à JA, FVDB, PF en LV.

9. Nous travaillons à un plan pour pouvoir visionner des rencontres par vidéo.

10. Evaluation du stage à Geel du 27/8/2016

11. Le courriel de Régis Vermeiren est discuté.

12. Stagiaires:

La proposition que certains arbitres potentiels, sur avis de JA et décision du NDR soient désignés en TDM1 à partir de 01/01/2017 est acceptée.

13. Modalité de montée et descente à la fin de la saison 16-17 :

8 descendants de TDM2 => 4 montants de chaque ligue vers la TDM2

4 montants de TDM2 vers la TDM1

4 descendants de la TDM1 vers la TDM2

Minimum 1 montant de TDM1 vers la PBL.

Les dispositions relatives à montée et descente entre la TDM1 et la PBL doivent être discutées par la NDR et un membre VBL du NDR avec Serge De Coster, responsable arbitrage en PBL.

14. Tests physiques à Geel:

Quelques remarques sont faites.

M. Vermeiren Régis descend volontairement en régionale AWBB.

M. Castilla Gaby n'a pas réussi le test et doit repasser.

MM. Rasschaert et Opsommer étaient excusés.

Le test de repêchage aura lieu le 26/9/2016 à 19h.

15. Désignation des arbitres et des commissaires:

La délégation VBL souligne que les déplacements des commissaires devraient être limités.

Il faut éviter que les clubs de Flandre Occidentale reçoivent des commissaires de Liège ou

Namur et que des commissaires des commissaires de Flandre Occidentale soient désignés à Liège ou dans le Limbourg, sauf pour des raisons de force majeure.

PF indique que les premières désignations tiennent déjà compte de ces principes. En outre, il rappelle que la majorité des commissaires habitent en-dessous de la ligne Sambre et Meuse.

M. Coppens a réussi les examens et est nommé commissaire en TDM1.

16. Il est signalé qu'il y a des anomalies dans les désignations de la Coupe de Belgique

concernant les indemnités des arbitres. Les arbitres de TDM1 reçoivent une indemnité

inférieure pour la même rencontre que leurs collègues de la PBL. Le NCR va en discuter en compagnie d'un membre VBL du NDR avec M. S. De Coster.

17. VBL a une proposition afin d'amener l'indemnité des évaluateurs au sein de Prombas à 30 euros par match. Les membres AWBB la présentera également à leur fédération.

Prochaine réunion le 24/10 à 19h30 au siège de la fédération à Bruxelles

Etant donné la problématique des files une autre location centrale sera recherchée.

Fin de la réunion à 22 h.

Luc Verheye  
Secretaris NDR

Texte de base: NL